

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil quatorze, le vingt mars à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 mars 2014

Présents : Bataille J-L, Biron K, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, Riboulet J (représente Daude C), De Lagausie C, Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Chabanat C (remplace Faye J-P), Gane I, Hanicot J, Herbert F (remplace Ballot M), Lacouturière B, Lissandre A, Menucelli T, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serru M-C, Tessier M-C, Vignon F, Werthmann G,

Absents excusés : Ballot M, Bouby F, Faye J-P, Meunier J-P, Nicolas J-C, Sudron F.

Suppléants non votants : Besse G, Cluzel M, Maunoury F.

Participe également à la réunion : Urbaniak S.

Adhésion à l'Association des Maires et Elus de la Haute- Vienne (ADM 87)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la Communauté de Communes adhère à « l'Association Des Maires Et Elus de la Haute-Vienne ».

Le taux de cotisation pour l'année 2014 est établi sur la base de 0.0546€/hab (pour mémoire, le taux 2013 était de 0.0544€/hab).

Ainsi, avec une population de 5824 habitants au 1^{er} janvier 2013 la cotisation est de 317.99€.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire l'adhésion de la Communauté de Communes à « l'Association Des Maires et Elus de la Haute-Vienne », avec une cotisation de 317.99€

**Pour copie conforme :
Le 25 mars 2014
Le Président**